



European Commission



Newsletter pour le REDR Juillet 2009



<http://enrd.ec.europa.eu> arrive en ligne

Le développement du site du REDR, lancé en mai 2009, a été l'une des missions clés du Contact Point. En fournissant l'accès à d'autres sites internet importants à l'échelle européenne, nationale, ou locale, le site du REDR permet désormais aux utilisateurs d'obtenir des informations essentielles, comme par exemple les coordonnées des participants et des acteurs du REDR. Grâce au calendrier du site, les utilisateurs pourront bientôt rechercher par date les événements et réunions consacrés au développement rural. Outre l'ensemble des anciens numéros de Rur@l News et un glossaire, le site comporte également une série de services et d'informations sur le développement rural, comme par exemple les liens vers les Programmes de développement rural nationaux.

Dans un avenir proche, une profusion d'informations et de dispositifs interactifs seront mis à disposition des utilisateurs. Ces services offriront par exemple les coordonnées détaillées des organisations impliquées, des documents provenant des Autorités de gestion, l'ensemble des publications imprimables et électroniques du Contact Point, un centre de ressources et une bibliothèque en ligne, ou encore des renseignements sur les RRN. De plus, le site contiendra également une section sur le [Réseau européen d'évaluation](#), qui fait partie du REDR mais qui opère indépendamment au quotidien. Cette section comprendra les informations les plus importantes sur le réseau et sur son service d'assistance, ses newsletters, ses rapports d'analyse, et ses documents d'orientation sur des sujets comme l'application de l'indicateur d'impact « haute valeur naturelle ».

Un des principaux objectifs du REDR – et, partant, des politiques européennes – est donc de promouvoir le

rapprochement entre l'UE et ses citoyens. Avec cet objectif en vue, le site inclura une gamme entière de dispositifs interactifs. Ainsi, les membres de la partie restreinte du site « My ENRD » pourront échanger des idées, des informations et des documents par le biais des plateformes d' « Échange » et du réseau électronique thématique, mettre en ligne leurs idées de projets de développement rural pour lesquels ils recherchent des partenaires, ou encore faire paraître des informations sur les GAL. [Pour en savoir plus](#)

Le Comité de coordination se concentre sur l'information et la communication

La priorité pour la deuxième réunion du [Comité de coordination](#), qui s'est déroulée le 19 mai à Bruxelles, était de répondre aux questions et aux priorités communes pour la deuxième année du REDR. La thématique principale de la première table-ronde était les préoccupations et les besoins communs des acteurs impliqués dans l'actuelle période de mise en œuvre, et le rôle des réseaux à l'avenir. La DG Agriculture et Développement rural a présenté une vue d'ensemble des « préoccupations thématiques » majeures à prendre en compte en matière de développement rural au cours de la période actuelle de programmation - la cohésion territoriale, la compétitivité, l'innovation, les problèmes environnementaux, etc. Dans ce cadre, la DG AGRI a également présenté les objectifs et l'étendue des trois Groupes de travail thématiques du REDR (GTT) établis en mars et avril 2009.

La simplification est une préoccupation commune à tous les niveaux (européen, national, régional et local) et pour tous les acteurs du développement rural. La simplification est perçue par toutes les parties comme étant vitale afin d'augmenter la

SOMMAIRE

DES NOUVELLES DU REDR

http://enrd.ec.europa.eu arrive en ligne	1
Le Comité de coordination se concentre sur l'information et la communication	1
Le Sous-comité Leader se réunit pour la deuxième fois.....	2
Pour en savoir plus sur les Réseaux ruraux nationaux.....	2
Le Forum International sur la Coopération en matière de Développement Rural	2

AUTRES INFORMATIONS

Le nouveau cadre législatif sur l'agriculture biologique.....	3
Appel à propositions LIFE+	3
Journée du Développement rural à Agraria	3
Le REDR participe à l'ultime Foire royale de l'agriculture en Angleterre	3

POUR EN SAVOIR PLUS _____ 4

flexibilité, l'accessibilité et l'efficacité des mesures de développement rural. Cependant, il ne s'agit pas d'un objectif en soi – la simplification doit apporter une valeur ajoutée et être équilibrée par le respect des responsabilités et la capacité à contrôler et évaluer correctement les programmes. La capacité d'introduire des réponses politiques ponctuelles dans un environnement changeant est tout aussi importante, et elle n'est pas toujours compatible avec la simplification de la mise en œuvre.

Lors de la deuxième table-ronde, le débat s'est concentré sur l'information et la communication. Il existe en effet une demande particulière pour des informations complètes et précises fournies dans des délais réguliers. En conséquence, des outils internet pourraient être établis et mis à jour régulièrement (par exemple, créer une base de données d'experts ou une liste des personnes responsables des activités quotidiennes du REDR). Il est également nécessaire d'améliorer la communication, non seulement entre les Réseaux ruraux nationaux (RRN) et le REDR, mais également avec les autres acteurs du développement rural. Davantage de réunions entre les RRN pourrait permettre de trouver des méthodes communes pour résoudre des problèmes communs. De surcroît, une méthode de travail claire et flexible devrait être établie entre les RRN et le REDR, afin de garantir la communication adéquate de l'information et l'implication des États membres. [Pour en savoir plus](#)

Le Sous-comité Leader se réunit pour la deuxième fois

La deuxième réunion du [Sous-comité Leader](#) s'est déroulée le 28 avril 2009 à Bruxelles. L'[Association européenne Leader pour le Développement rural](#) (ELARD) a ouvert la réunion en présentant la stratégie Leader pour 2007–13. La présentation mettait particulièrement en évidence le fait que les activités des réseaux ruraux nationaux visaient à l'amélioration de la mise en œuvre de Leader, notamment en apportant le soutien nécessaire aux Groupes d'action locale (GAL), ou en coopérant avec les Autorités de gestion (AG) et les Organismes payeurs (OP) pour mieux comprendre les principales exigences d'une mise en œuvre réussie de Leader.

Après les présentations des activités se rapportant au projet Leader en Italie et au Danemark, le débat s'est recentré sur le potentiel, les attentes et les contributions du REDR. La visibilité de Leader, les procédures administratives, le système d'évaluation et la participation au cofinancement ont fait partie des principaux sujets du débat. Le besoin d'améliorer la visibilité des projets de coopération a été particulièrement mis en avant, en créant par

exemple des outils pour encourager les contacts entre les bénéficiaires et pour faciliter les activités de recherche de partenaires. L'organisation d'ateliers de travail, impliquant les AG, les RRN, les GAL, les OP, et la Commission, a été suggérée pour explorer les moyens possibles pour simplifier le cadre administratif et les paiements.

Dans l'après-midi, une suggestion a été faite pour établir des groupes de discussion spécifiques («groupes cibles»), composés de membres du Sous-comité Leader, dans le but d'aborder des sujets de préoccupation et suggérer des actions réalisables. Le public a généralement bien accueilli la suggestion. Les propositions pour les "groupes cibles" comprenaient la coopération transnationale, ou encore l'étendue et l'évaluation du projet Leader. La question de « l'impact » réel du projet Leader a été levée. Les participants ont été invités à débattre de l'importance de l'approche Leader et de son application dans les programmes de développement rural, afin d'influencer les activités du futur REDR et du Contact Point. Malgré la complexité pour mesurer l'impact de l'approche Leader compte tenu de l'échelle géographique de référence relativement réduite, il en a été conclu que l'impact du projet Leader n'avait jamais été remis en cause jusqu'à présent. La procédure d'évaluation devrait aider à tirer des conclusions sur les résultats du projet Leader vers la fin de la période de programmation pour éventuellement modifier l'approche future. [Pour en savoir plus](#)

Pour en savoir plus sur les Réseaux ruraux nationaux

Le résumé de la première partie du compendium sur les Réseaux ruraux nationaux est désormais disponible. Chaque fiche d'informations offre une description d'ensemble du réseau, y compris ses coordonnées et des informations sur une éventuelle adhésion. Le résumé du contenu du programme de travail retrace les domaines d'activités proposées par un réseau, ses principaux objectifs qualitatifs et quantitatifs, tandis qu'une autre section décrit son fonctionnement : qui effectue quel travail au sein du réseau ? Comment le personnel s'organise-t-il ? Qui préside le réseau ? Enfin, les deux dernières sections résument les procédures de fonctionnement et les intérêts de coopération du réseau, par exemple en matière technique ou sectorielle, ou de partage d'expériences. [Télécharger la publication](#)



Le Forum international sur la Coopération en matière de développement rural

Le ministère régional de l'Agriculture et de la Pêche de la Junta de Andalucía, conjointement avec le ministère espagnol de l'Environnement et des Affaires rurales et maritimes, ont organisé le premier [Forum International sur la Coopération en matière de Développement Rural](#) (FICODER), qui s'est déroulé à Séville du 7 au 9 juin 2009. Le principal objectif du FICODER était de fournir une plateforme où les Groupes d'action locale (GAL) pourraient se regrouper et resserrer leurs liens afin d'explorer des domaines de coopération potentielle. L'événement en lui-même comprenait des séances plénières, des ateliers de travail, et une zone d'exposition où les organisations publiques, les réseaux ruraux nationaux et régionaux et les GAL pouvaient présenter les résultats de leurs projets et échanger leurs expériences sur la mise en réseau et la coopération. Quatre thèmes principaux étaient mis en avant : l'héritage rural; l'économie rurale; la population rurale; et l'égalité des chances, et furent abordés lors de séminaires thématiques, tandis que des sujets plus généraux étaient présentés lors des séances plénières. Au cours de l'une de ces séances, la Commission européenne a fait une présentation sur « le développement rural entre 2007 et 2013 », soulignant les services et les activités du Réseau européen pour le Développement Rural (REDR), lesquels ont également fait l'objet de discussions lors de tables-rondes sur « les défis de la coopération dans la mise en réseau rurale » et « les défis de la coopération transnationale en Europe ».

Lors de l'exposition proprement dite, qui comptait plus de 130 stands, le REDR était représenté par le Contact Point et plusieurs Réseaux ruraux nationaux : estonien, italien, finlandais, et suédois. Les visiteurs ont ainsi eu l'opportunité de s'informer sur les opportunités de Coopération transnationale (TNC) disponibles dans les différents États membres, de rechercher de nouveaux projets et partenaires, et d'en apprendre davantage sur les services et les activités du REDR.

Le FICODER était également le théâtre de la cinquième réunion des Réseaux ruraux nationaux et de leurs Unités de soutien nationales. Dans



ce cadre, le Guide européen sur la coopération transnationale a été présenté et fait l'objet de discussions. Ce Guide, actuellement en phase de finalisation, a été conçu pour aider les bénéficiaires (les GAL) à développer et mettre en œuvre des projets de coopération transnationale financés dans le cadre de l'axe Leader. A terme, il sera un outil internet disponible sur le [site du REDR](#), conçu pour fournir des informations pratiques sur tous les aspects de la coopération transnationale.



Le nouveau cadre législatif sur l'agriculture biologique

La révision de la législation sur l'agriculture biologique a commencé lors du Plan d'action européen pour l'Agriculture biologique en 2004, avec pour objectif le développement et la simplification du cadre légal.

Depuis le 1er janvier 2009, de nouvelles réglementations ont remplacé les normes biologiques précédentes, en vertu de la Régulation 2092/91. Ces nouveaux règlements sont composés d'un Conseil de réglementation (834/2007) qui définit le cadre, les objectifs, les principes et les règles principales à respecter, ainsi que de deux Commissions de réglementation, l'une (889/2008) se rapportant aux normes détaillées de production des plantes, du bétail, des produits transformés, de l'étiquetage et du contrôle, et l'autre se rapportant surtout à la gestion des importations (1235/2008).

Les améliorations immédiates se remarquent au niveau de la structure plus claire et du vocabulaire simplifié de la législation. De plus, l'élément central de la confiance des consommateurs, qui est le système de contrôle, est désormais placé sous l'autorité de l'Organisme de contrôle officiel des denrées alimentaires (OFFC), tandis que l'accréditation aux normes de certification internationale EN 45011 ou ISO 65 est désormais obligatoire pour tous les organismes de contrôle de l'UE. À partir du 1er juillet 2010, l'apposition d'un nouveau logo biologique sera obligatoire sur tous les produits biologiques fabriqués au sein de l'UE, conjointement avec le code de l'organisme de contrôle et la liste des ingrédients fermiers.

Cependant, seules quelques modifications des normes d'implémentation ont été apportées jusqu'à présent, puisque la Commission s'est engagée à conserver la principale partie de

Ainsi, ce Guide ne tiendra pas seulement compte des guides actuels sur la coopération dans des initiatives précédentes du projet Leader, mais également des programmes structurels (comme Interreg et EQUAL), ainsi que des résultats des sondages conduits par le Contact Point relatifs aux exigences de la coopération transnationale, sondages qui ont été présentés au Sous-comité Leader le 28 avril 2009. Après une présentation sur la structure du Guide, les participants ont

l'ancienne Régulation se rapportant aux normes de production sans y apporter de grandes transformations, afin d'éviter que les fermiers biologiques ne doivent radicalement changer leurs méthodes de production. Le nouveau cadre législatif permet cependant une étendue des produits. Les États Membres et les acteurs concernés sont sur le point d'élaborer de nouvelles normes pour l'aquaculture et le vin biologique. Il est prévu qu'en 2009 ces nouvelles normes deviennent des amendements au Règlement 889/2008 de la Commission. Pour obtenir plus d'informations, consultez : www.organic-farming.europa.eu

Appel à propositions LIFE+

Le troisième appel à propositions LIFE+ a été publié le 15 mai 2009 avec €250 millions mis à disposition pour le cofinancement de trois projets thématiques: nature et biodiversité ; politique et gouvernance en matière d'environnement ; et information et communication. Les propositions de projets doivent être envoyées aux autorités nationales compétentes avant le 15 septembre 2009. [Pour en savoir plus](#)

Journée du Développement rural à Agraria

[Agraria](#) est la plus grande et ancienne foire de printemps sur l'agriculture et le traitement alimentaire de Roumanie. Cette année, la journée du Développement rural de la foire a eu lieu le 8 mai. A cette occasion, la Commission européenne avait établi un stand où le Contact Point du REDR et plusieurs acteurs ruraux de Roumanie ont présenté leurs projets. Les visiteurs ont ainsi pu bénéficier d'une vue d'ensemble sur les événements dans le domaine du développement rural et de la mise en réseau, en Europe et en Roumanie. Outre les présentations effectuées dans les stands, d'autres événements, relatifs à

été invités à participer à l'un des quatre ateliers, chacun dédié à un aspect particulier du guide. Les résultats de ces ateliers aideront à finaliser différents éléments du guide, qui sera également illustré par plusieurs vidéo-clips d'interviews de divers acteurs du développement rural. Certaines de ces interviews ont été réalisées lors du FICODER avec plusieurs représentants des RRR et des GAL.



la Politique de développement rural de l'UE, et organisés par la Commission européenne et les organismes nationaux, ont également eu lieu.

Le REDR participe à l'ultime Foire royale de l'agriculture en Angleterre

La Foire royale de l'agriculture d'Angleterre est considérée comme l'un des événements les plus importants du calendrier rural britannique depuis des siècles. Elle a lieu tous les ans en juillet. La foire de cette année a attiré plus de 114 000 visiteurs grâce à son vaste programme d'activités, de présentations et de forums, couvrant une vaste gamme de sujets relatifs à la gestion et à l'économie rurales.

Les organisateurs de la foire, la Société royale agricole d'Angleterre, ont eu à cœur d'utiliser l'événement comme plateforme pour encourager le partage de connaissances et promouvoir de nouvelles innovations entre le Royaume-Uni et les acteurs du monde rural. Ainsi, une délégation de la DG AGRI était présente tout au long des quatre jours de la Foire royale, afin de présenter plusieurs séances informatives et répondre aux questions du public relatives à la Politique agricole commune.

Le propre programme des événements de la DG AGRI à la Foire royale comprenait une « Journée du Développement rural », organisée par le Contact Point du REDR avec l'aide de représentants des réseaux ruraux du Royaume-Uni. L'objectif de cette Journée était de présenter des bonnes pratiques dans des projets de développement rural et d'expliquer les nouvelles caractéristiques de la politique de développement rural de

l'UE. D'excellents exemples dans des domaines comme la coopération dans les chaînes logistiques, la promotion de produits de qualité, ou la création d'images territoriales, ont été présentés par différentes régions du Royaume-Uni.

Parmi ces régions figurait le Pays de Galles, où la marque à succès « Made in Monmouthshire » continue de soutenir l'économie rurale. Becky Hughes et Sandy Greenslade, du programme gallois *Adventa*, ont expliqué les bénéfices de leur soutien à l'image de marque de la région pour le tourisme, les secteurs du bois et de l'alimentation dans la zone de Monmouthshire. Une importante valeur ajoutée et des gains environnementaux ont été remarqués par le succès de ce plan « acheter local » du projet Leader, qui a attiré l'intérêt des visiteurs de la Foire royale.

Une présentation d'un autre projet populaire, accompagnée d'une dégustation, a été fournie par *Glen Tender*, une marque reconnue d'Irlande du Nord. Andy Bryan, Harry McGaffin et Ivan McMullan, les fermiers impliqués dans le projet Glen Tender, ont décrit la manière dont la coopération entre les producteurs associés a aidé à améliorer l'accès à de nouveaux marchés par le biais d'un nouveau schéma d'approvisionnement de viande. Des échantillons de viandes fraîchement cuisinés provenant de fermes rurales ont été offerts aux visiteurs. Ceux-ci ont pu se rendre compte de la raison pour laquelle les restaurants régionaux offraient tous de délicieuses viandes d'Irlande du Nord dans leurs menus.

Les amateurs de gastronomie de la Foire royale ont également pu en apprendre plus sur un autre projet de production rurale, impliquant cette fois une production-maison de glaces provenant de la ferme familiale *Bluebell Dairy*, située à proximité de Derby, dans la région

des Midlands anglais. La famille Brown a reçu un financement européen pour le développement rural pour l'aider à convertir une vieille ferme en une nouvelle exploitation laitière, qui a ouvert ses portes en décembre dernier.

Une douzaine de saveurs différentes de glaces de haute qualité sont produites sur place à la ferme, qui comprend aussi un magasin vendant des produits de ferme, des salons de thé et une aire de jeux. La famille Brown est particulièrement fière du fait que la plupart des légumes frais, de la viande, des œufs, des fromages, du lait et du pain, utilisés dans leurs productions proviennent des 50 km aux alentours de la ferme.

Outre ces présentations de projets populaires, la Journée de la Foire annuelle du développement rural a également été l'occasion de présenter des informations sur les récents développements de la politique rurale. Dieter Wagner du Contact Point du REDR a mis en avant les nouveaux outils de réseau et de communication mis à disposition des États membres par le site du REDR. Du côté de la Commission européenne, Jean-Bernard Benhaïem et Frances White ont fait une description intéressante et détaillée des priorités actuelles concernant la politique de développement rural européenne. Cette présentation a été bien accueillie par le public, stimulant ainsi bon nombre de débats intéressants.

Parmi les autres sujets abordés par la DG AGRI lors de son passage à la Foire royale, la politique des produits biologiques a fait l'objet d'une attention particulière. L'intérêt pour la question des produits biologiques reste grand parmi les visiteurs qui se



sont rendus à la Foire royale, et la DG AGRI a donc organisé une séance consacrée à cette question pour faire part des développements dans le soutien aux produits biologiques, comme par exemple des informations inédites sur les 3400 logos qui ont été reçus dans le cadre de la compétition pour le nouveau logo biologique de l'UE.

Ce nouveau logo complétera [les autres développements récents dans la politique biologique](#). La délégation de la Commission a expliqué que le nouveau logo créera une identité « aliments biologiques » à travers l'Europe pour les fermiers et les producteurs, qui ont été encouragés à tirer avantage du logo dans leurs propres campagnes.

La participation à la Foire royale par les délégués de la Commission et du REDR a été bien accueillie, et malgré le fait que cette année ait été la dernière de la Foire royale, un nouveau programme d'événements a été annoncé afin de continuer à offrir des opportunités aux acteurs ruraux britanniques de se rencontrer, d'échanger des expériences et des savoir-faire, et de se mettre au courant des innovations dans le milieu rural. Le REDR soutient pleinement ces efforts et souhaite continuer à collaborer à de tels événements ruraux de mises en réseau au Royaume-Uni.

POUR EN
SAVOIR
PLUS

POUR EN SAVOIR PLUS

Politique de développement rural UE 2007-13

http://ec.europa.eu/agriculture/rurdev/index_fr.htm

Direction Générale Agriculture et Développement rural

http://ec.europa.eu/agriculture/index_fr.htm

Le Réseau européen d'évaluation

http://ec.europa.eu/agriculture/rurdev/eval/network/index_fr.htm

RUR@L NEWS Contributions/Événement

N'oubliez pas de nous informer sur vos activités en matière de développement rural dans votre région. Veuillez envoyer vos commentaires à newsletter@enrd.eu

Abonnements

Vous pouvez souscrire ou annuler un abonnement pour vous-même ou pour quelqu'un que vous connaissez et modifier vos coordonnées en nous envoyant un e-mail à l'adresse suivante : newsletter@enrd.eu

Contactez le Contact Point

Si vous souhaitez contacter le EN RD Contact Point, veuillez noter les coordonnées suivantes :

Téléphone: 00 32 2 235 2020

Télécopie: 00 32 2 280 04 38

Email: info@enrd.eu

ISSN 1831-4872



9 771831 487001